



Université catholique de Louvain

Cliniques universitaires Saint-Luc

association sans but lucratif



Président du Conseil d'administration

Bruxelles, le 22 novembre 2011

Le Conseil d'administration des Cliniques universitaires Saint-Luc vous informe de l'ouverture du poste suivant :

Directeur médical

aux cliniques universitaires Saint-Luc

(*Médecin en chef* au sens de la loi sur les hôpitaux – AR 10/07/2008)

Il/elle

- est responsable de la bonne organisation de l'activité médicale. ;
- veille à ce que l'activité médicale puisse se développer de manière optimale et faire ainsi partie intégrante de l'activité hospitalière. Pour ce faire, il/elle élabore et met en œuvre le volet médical du plan stratégique et géopolitique ;
- prend les initiatives nécessaires afin de promouvoir des soins de qualité au sein des Cliniques ;
- veille à ce que l'évaluation qualitative de l'activité médicale ait lieu au travers de structures d'organisation adéquates ;
- prend les initiatives nécessaires afin de promouvoir des soins de qualité au sein des Cliniques ;
- est membre ex officio du CA et vice-président du comité de direction (CODIR) ;
- préside le comité des chefs de département (CODEP) ;
- participe au Centre Médical ;
- rapporte à l'administrateur délégué.

Les candidats au poste de Directeur médical doivent répondre aux critères suivants :

- avoir exercé avec succès la fonction de chef de service ou de chef de département – ou fonction équivalente – au sein des Cliniques ou de tout autre établissement hospitalier.
- disposer des capacités de gestion et de management utiles et nécessaires pour l'accomplissement de la fonction.

Le directeur médical est nommé(e) pour un mandat à temps plein d'une durée de 5 ans renouvelable. Au terme du mandat de 5 ans, le Directeur médical est évalué par le CA des Cliniques universitaires Saint-Luc sur base d'un rapport exposant la réalisation de son projet. L'avis écrit et motivé du Conseil médical est demandé lors de chaque évaluation.

Les candidatures doivent être introduites avec un curriculum vitae et un projet déclinant le projet institutionnel dans le département médical pour le 22 janvier 2012 auprès du Professeur Baudouin Meunier, Président du Conseil d'administration des Cliniques universitaires Saint-Luc, à l'adresse suivante : Bpost, Centre Monnaie, 1000 Bruxelles – baudouin.meunier@bpost.be

Pour toute information complémentaire, le Président du Conseil d'administration (02 276 22 00) ou l'Administrateur Délégué (02.764.15.00), Mr Renaud Mazy, peuvent être contactés, en toute confidentialité.